



Editorial

Chers amis apiculteurs,
La saison apicole bat actuellement son plein et nous devons une fois de plus faire face aux aléas climatiques. Le printemps chaotique sur une majorité de zones de notre département : fortes chaleurs, nuits très fraîches, périodes pluvieuses... laisse maintenant place à une canicule comparable à celle de 2003. Rappelons qu'à conditions de floraison égales, si l'atmosphère est chaude et humide, le nectar est abondant, si la température est plus fraîche et/ou avec un vent du nord / nord-est dominant et de trop fortes chaleurs, les nectars tarissent. La chaleur étant là, il est conseillé de placer une housse vide sur chacune de vos ruches afin de garantir une meilleure ventilation des colonies. Un cadre Dadant fait 42x47cm. Il peut contenir 8000 futures abeilles qui, une fois émergées, couvriront environ la surface de trois cadres. Privilégier bien entendu les zones d'ombres lorsque le soleil est à son zénith, et ne pas oublier la mise à disposition d'un point d'eau (de préférence de pluie) à proximité du rucher.



Notre journée formation contre le varroa qui s'est déroulée le 25 mai 2019 dans les locaux du lycée Agricole de Précieux a été l'occasion pour le GDSA de créer un « rucher école éphémère » (voir photo ci-dessus). Nous remercions vivement Vincent ROSSIGNOL, membre de notre bureau et apiculteur professionnel, de nous avoir prêté des ruches le temps de quelques jours, Vanessa FUKS notre vétérinaire du 42, coordinatrice et organisatrice de cette journée, nos divers membres du bureau présents pour l'organisation et bien-sûr Cyrielle FRANCHI,

vétérinaire du 03, sans qui cette journée n'aurait pas pu voir le jour. Merci pour sa disponibilité, sa gentillesse et son professionnalisme. Nous remercions également le Lycée de Précieux et en particulier M JOUVE le directeur, qui, une fois de plus nous fait confiance et nous met à disposition sa plus belle salle.



La matinée, consacrée à la théorie, fut l'occasion pour les 35 adhérents présents ce jour, de bien comprendre ce qu'est le varroa et quel est son mode de fonctionnement.

L'après-midi en pratique sur les ruches de Vincent, avec méthodes de comptage au sucre glace et explications complémentaires sur la mise en place d'un lange sur plateau de comptage.

Quelques chiffres sur la reproduction du varroa

- **1 femelle fondatrice** donne entre **2 et 6 filles viables**
- Possibilité d'avoir **2 femelles fondatrices** par alvéole garantissant une naissance toute les **30 heures**
- Se multiplie **2,5 fois** plus vite que les abeilles
- Estimation de l'augmentation annuelle : **X20 voir X30**
- Le couvain d'abeille mâle est **7 fois** plus attractif, **80%** du varroa s'y trouve.

Les conséquences sur nos colonies d'abeilles sont directes et indirectes

- Perte de poids
- Baisse de l'immunité
- Déformation mutilante
- Virus des ailes déformées
- Réduction de l'espérance de vie
- Trouble de la reproduction causé par les faux bourdons.

Nous savons aujourd'hui que si nous ne traitons pas une colonie, nous compromettons volontairement son espérance de vie. Pour nous aider à ajuster les différents moyens de lutte, nous conseillons de réaliser des comptages réguliers sur plateaux grillagés.

Chutes journalières maximum (seuil d'alerte)	
Fin de saison	1 / jr
Printemps	6 / jr
Début été	10 / jr
Milieu été	16 / jr

Concernant la gestion parasitaire, la pression du varroa double tous les 20 à 30 jrs pendant la belle saison. Le problème est que l'on ne sait jamais d'où on part sauf si on fait régulièrement des comptages...

Nous devons TOUS AGIR. Seule une **action collective** pourra mettre un terme à la pression du varroa qui est de plus en plus forte.

Il y a, bien entendu, les traitements qui sont mis à votre disposition et dont les commandes doivent être

enregistrées avant le 30 JUIN pour vous garantir le meilleur prix d'achat. Vous connaissez maintenant tous les médicaments mis à votre disposition par votre GDSA 42 (voir Sanit'Info 85 de décembre 2018) et disponible dès Juillet. Plus tôt nous traiterons, moins le risque de propagation sera important.

Il existe aussi des méthodes de luttés par **Bio Contrôle**... quésaco ?

Elles consistent par exemple à piéger le varroa dans le **couvain mâle**. En effet, Le couvain d'abeille mâle est 7 fois plus attractif (80% du varroa s'y trouve)...

Nous pouvons réaliser 2 à 3 découpes sur cadre à jambage par exemple (si les conditions de miellées sont réunies), réparties entre Avril et Mai. Découpez en intervalles de 9 à 21 jours et détruisez-le (feu, poules...) Attention à ne pas dépasser 24 jours au risque d'élever des mâles donc...des varroas !!!

« Si nous éliminons 1 varroa en Avril, cela équivaut à 10 varroas de moins en Juillet. »

L'**essaimage artificiel, naturel, l'essaime « fille »** mais aussi la **génétique de nos abeilles** aident également à faire baisser la pression du varroa. Une très bonne maîtrise de l'essaimage mais aussi de la race de vos abeilles vous permettra de prendre les meilleures décisions quant à la gestion de votre rucher.

Ces sujets feront prochainement l'objet d'un article complet dans votre prochain Sanit'Info 88.

Merci à tous et très bonne récolte 2019 !

Votre équipe du GDS Apicole 42

Rappel OMAA (L'Observatoire des Mortalités et des Affaiblissements de l'Abeille mellifère)



Vous rencontrez des problèmes de **mortalités ou d'affaiblissements** de vos colonies d'abeilles ?

Effectuez votre déclaration auprès de l'**observatoire OMAA** !

Appelez le 04 13 33 08 08,
joignable 7j/7 de 8h à 21h.

Un vétérinaire diplômé en pathologie apicole réceptionne et enregistre votre déclaration.

Qualité des cires

Assez chroniquement les apiculteurs font état de problèmes de viabilité du couvain sur des lots de cire gaufrée en Belgique, en France, en Italie, en Pologne,...un peu partout à travers la planète, en fait !

Le regain d'intérêt pour l'apiculture professionnelle et l'apiculture de loisir au regard des faibles productions de ces 10 dernières années ne permettent pas d'être autosuffisant en cire. Les prix élevés rendent le marché attractif et ouvert à toutes solutions pour combler la demande.

Durant ces 2 dernières saisons, les apiculteurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes, entre autres, ont été à leur tour très concernés non seulement par des importations de cires chargées en produits chimiques toxiques pour l'abeille mais aussi directement concernés par des « tromperies » sur le gaufrage à façon.

La vigilance est donc de mise sur l'origine, la qualité et la traçabilité des approvisionnements en cire.

Ces cires contaminées contiennent de nombreux produits insecticides, dont certains sont interdits en Europe, et des produits pétroliers en quantité plus ou moins importante. Il faut donc être très attentif sur l'origine, la qualité et la traçabilité.



Quelques conseils succincts à ceux qui s'approprient à acheter de la cire :

- Assurer la traçabilité de vos lots de cire sur votre exploitation (code couleur sur têtes de cadres par exemple)
- Exiger de votre fournisseur l'origine et la traçabilité de la cire fournie (numéro de lot sur facture et sur cartons) et demandez-lui si des analyses multirésidus et/ou des adultérants sont disponibles.

Autres solutions :

- Faire soit même son gaufrage, plusieurs types d'appareils existent dont des gaufriers à refroidissement par eau. L'utilisation étant peu importante un groupement d'apiculteurs peut-être envisagé.

Plus d'infos sur le site de l'ADA AURA : http://ada-aura.adafrance.org/sanitaire/Qtte_cire.php

Liste des principaux ruchers écoles dans la Loire*

- Le rucher école du Syndicat Départemental d'Apiculture de la Loire situé entre St-Héand et La Fouillouse - Contact : s.d.apiculture.loire@gmail.com
- Le rucher école de « l'Abeille du Forez » à Savigneux - Contact : contact@abeilleduforez.com
- Le rucher école de « l'Abeille Roannaise » à Mably - Contact : albert.verdier42@orange.fr
- Les ruchers écoles de « l'Abeille du Pilat » à St Joseph et à Pélussin - Contact : contact.abeilledupilat@gmail.com

Nos voisins :

- En Haute-Loire, le rucher école de Langeac, contact : accueil@haut-allier.com
- Dans le Rhône, le rucher école de Marcy l'Etoile, contact : contact@rhone-apiculture.fr

*Source : Syndicat Départemental d'Apiculture de la Loire - <https://www.sdal42.asso.fr>
Contact : s.d.apiculture.loire@gmail.com - Tel : 06.77.66.04.54

Invitation au 43ème Congrès Sanitaire de la FNOSAD

Votre GDSA vous invite le **Samedi 26 Octobre 2019** au 43^{ème} Congrès Sanitaire de la FNOSAD qui se déroulera les 25, 26 et 27 Octobre 2019 au parc des expositions de Mâcon en Saône-et-Loire.

Nous prenons à notre charge :

- ✓ Le trajet allé en bus au départ de St Etienne, Feurs et Roanne
 - ✓ L'entrée au 43^{ème} Congrès Sanitaire de la FNOSAD
 - ✓ Le trajet retour en bus arrivé à Roanne, Feurs et St Etienne
- Les adresses précises des trois villes vous seront communiquées prochainement

Programme de la journée :

Matin

Lutte contre Vespa velutina

Deux conférences dont une de Jean-Luc Denéchère

Fin de matinée

Inauguration officielle du 43^{ème} Congrès de la FNOSAD

Après-midi

Biodiversité et alimentation de l'abeille

Conférences de Garance Di Pasquale, Marc-Edouard Colin, Antonio Nanetti

**Pour le déjeuner, le repas reste à votre charge.*

Vous trouverez le lien sur le détail de cette journée sur :

<https://www.frgdsra.fr/26-Apiculture.html>

Pour nous contacter :

apiculture.gds42@reseauGDS.com

Pour s'inscrire : [cliquez ici](#)

Merci d'envoyer un chèque de 10€ par personne avant le 30 Juillet 2019 à l'ordre du GDSA 42 :
GDS de la Loire, SECTION APICOLE, 43 avenue Albert Raimond, BP 20057, 42272 ST-PRIEST-EN-JAREZ Cedex

Frelon Asiatique : Signalez sa présence !

La plateforme frelonsasiatiques.fr permet à toute personne de la région de signaler la présence d'individus ou de nids de frelon asiatique. Elle propose également des éléments permettant de connaître et de reconnaître cette espèce invasive. De plus, l'établissement de cartographies facilite la visualisation des signalements sur un département donné.

Comment effectuer un signalement ? ➔ www.frelonsasiatiques.fr

Il suffit de vous rendre sur le site frelonsasiatiques.fr ou de télécharger l'application mobile intitulée « Frelon Asiatique », de créer votre compte puis de cliquer sur « Signaler ». Un formulaire permet le recueil d'informations essentielles pour les acteurs du réseau de votre département. Grâce à la création de votre compte, vous pouvez suivre en temps et en heure l'évolution de la prise en charge de votre signalement.

